EURODOM

*L’Europe et les Départements français d’Outre-mer*

InfoRup

**Semaine du 30 novembre au 04 décembre 2015**

**RETOUR SUR LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL AU PARLEMENT EUROPÉEN :** Lundi 30 novembre et mardi 1er décembre se déroulait la dernière commission parlementaire du Développement régional pour l’année 2015. Parmi les sujets abordés, les eurodéputés ont débattu du projet de rapport sur la Politique de cohésion dans les régions montagneuses. Ce rapport vise la promotion d’une Politique de cohésion économique, sociale et territoriale qui se concentre en particulier sur les régions montagneuses, régions qui cumulent certains handicaps structurels et géographiques. Comme l’a rappelé, la Rapporteure, Iliana IOTOVA (S&D/Bulgarie), « *L’Europe est en retard par rapport aux objectifs fixés dans la stratégie 2020. Il faut un nouveau point de départ pour le développement futur de ces régions. Pour cela les travaux futurs consisteront à trouver un calendrier avec des points spécifiques pour contribuer au développement des régions montagneuses européennes* ». A cet égard, Younous OMARJEE (GUE/France) est intervenu pour rappeler qu’il « *est important de garder à l’esprit que les régions périphériques, les régions rurales comme les régions montagneuses souffrent de handicaps naturels qu’il faut compenser. De plus, ces zones sont depuis la crise 2008 les plus impactées. Les pôles attractifs en termes de croissance sont les pôles urbains. Au contraire,  les régions montagneuses connaissent une dépopulation et des problèmes liés au changement climatique. Il est donc important, comme pour les RUP et pour les régions insulaires, de confirmer l’importance d’une attention particulière*». Un échange de vues avec Corina CRETU, Commissaire en charge de la Politique régionale a également eu lieu. La Commissaire a notamment présenté ses trois objectifs pour l’année 2016, à savoir, veiller à ce que la politique de cohésion respecte les objectifs de la Commission JUNCKER, veiller à coopérer avec les Etats membres et veiller à un dialogue permanent entre la Commission européenne et les eurodéputés de la commission REGI. Younous OMARJEE a de nouveau pris la parole pour souligner que les fractures de la crise de 2008 sont toujours présentes dans les régions périphériques et que la politique régionale de l’UE doit continuer de soutenir ces territoires.

**19 MILLIONS D'EUROS DE FEDER POUR INTENSIFIER LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ENTRE LA GUYANE ET SES VOISINS :** Le 30 novembre dernier, la Commission européenne a approuvé un nouveau programme de coopération transfrontalière  pour la période 2014-2020 entre la région ultrapériphérique française de Guyane et le Suriname, les Etats de l'Amapá et de l'Amazonas au Brésil. Le budget total du programme atteint avec les cofinancements plus de 28 millions d'euros, dont 19 millions d'euros venant du Fonds européen de développement régional (FEDER). Corina CREŢU, Commissaire en charge de la Politique régionale, estime que ce programme est un exemple des efforts fait par l’Europe pour soutenir les RUP dans leur développement. Ce programme de coopération transfrontalière s’articule autour de quatre priorités stratégiques : renforcer l'offre de transport et donc la mobilité ; protéger et valoriser la biodiversité et le patrimoine naturel et culturel ; répondre aux problématiques sanitaires et sociales, en continuant la coopération scientifique et sanitaire en particulier dans la lutte contre le VIH, le paludisme et la dengue ; développer les échanges économiques dans les secteurs-clés de cette région (notamment l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, les technologies de l'information et de communication et l'écotourisme).

**TTIP, LE PARLEMENT EUROPEEN AURA DÉSORMAIS ACCÈS À TOUS LES DOCUMENTS :** Le Président de la commission du commerce international du Parlement européen, Bernd LANGE (S&D/Allemagne) a annoncé, ce mercredi 2 décembre, l’approbation par le Collège des Commissaires de l’accord entre la Commission et le PE garantissant aux députés européens l’accès à tous les documents relatifs aux négociations de l’accord de libre-échange entre l’UE et les Etats-Unis (TTIP). Désormais, les eurodéputés pourront lire, dans une salle de lecture sécurisée au PE, tous les documents confidentiels liés aux négociations, y compris les « textes consolidés », qui reflètent la position des Etats-Unis, et utiliser l’information pour leurs actions politiques. Cet accord entre la Commission et le Parlement permet ainsi d’accroître la transparence des futures négociations commerciales ainsi que le contrôle démocratique de la part du Parlement. Néanmoins, cet accord veille à ce que le caractère confidentiel ne soit pas compromis, de manière à protéger les intérêts de l’UE et à éviter d’affaiblir sa position de négociation face aux Etats-Unis.

**DISCUSSION AU CONSEIL ET EN COMMISSION AGRI DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR LES NÉGOCIATIONS SUR L’ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LE MERCOSUR :** Le 27 novembre dernier, les ministres du Commerce des Etats membres de l’UE ont discuté des orientations à donner à la Commission pour la marche à suivre en vue d’un échange d’offre sur l’accès au marché dans le cadre des négociations pour un accord de libre-échange avec le MERCOSUR (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay, le Venezuela ne participant pas aux négociations). La plupart des Etats membres se sont avérés être en faveur d’un échange d’offres avec le MERCOSUR mais certains pays restent encore réticents. Selon M. ASSELBORN, chef de la diplomatie luxembourgeoise, la situation n’est pas bloquée et tout dépendra du sérieux de l’offre qui sera proposée par le MERCOSUR. L’Allemagne, l’Espagne, l’Italie, le Portugal, la Suède et le Royaume-Uni se sont ainsi montrés favorables à un échange d’offres. Faisant valoir leurs intérêts agricoles, la France, l’Irlande et la Pologne se sont au contraire montrées réticentes à procéder à l’échange d’offres, estimant que l’offre sud-américaine était loin d’être suffisante. Par ailleurs, lors d’un débat en commission de l’agriculture du Parlement européen, lundi 30 novembre, la Commission européenne a indiqué que l’UE allait examiner de très près les secteurs du sucre et de la viande pour lesquelles les pays du MERCOSUR sont très compétitifs. Selon les commentateurs, l’élection d’un président libéral en Argentine, Mauricio MACRI, pourrait relancer les négociations et favoriser la conclusion d’un accord.

**VIETNAM, CONCLUSION DES NEGOCIATIONS POUR UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L’UE :** Mercredi 2 décembre, le Président du Conseil de l’UE Donald TUSK, le Président de la Commission Jean-Claude JUNCKER et le Premier Ministre du Vietnam ont annoncé, à l’occasion de la visite de ce dernier à Bruxelles, la conclusion formelle des négociations pour un accord de libre-échange. Un accord de principe sur le texte avait déjà été trouvé en août, restait encore aux négociateurs à se mettre d’accord sur certains détails et à formaliser juridiquement le texte. L’accord doit désormais encore être traduit dans les 22 langues de l’UE avant de pouvoir être signé. Ensuite l’accord sera ratifié par les deux parties avant sa mise en œuvre. Pour l’Union européenne, l’étape de ratification passe par un accord du Conseil et du Parlement Européen sur le texte de l’accord.

**DÉBAT AU PARLEMENT EUROPÉEN SUR LE MÉCANISME DE STABILISATION POUR LES BANANES :** Le 30 novembre dernier, les eurodéputés de la commission du commerce international du Parlement européen ont eu un premier échange de vues sur le rapport relatif au règlement portant modalités d’application de la clause de sauvegarde bilatérale et du mécanisme de stabilisation pour les bananes, en présence de Demos SPATHARIS, chef d’unité à la DG TRADE. Lors de cet échange, les eurodéputés, tous groupes politiques confondus, ont exprimé leur accord sur la nécessité de rendre le mécanisme automatique afin de protéger la production de banane communautaire face aux importations en provenance des pays partenaires. Le rapporteur, Marielle DE SARNEZ (ADLE/France), a également exprimé la nécessité de réfléchir à la permanence de mécanisme qui aujourd’hui, n’est prévu pour être applicable que jusqu’en 2020. Cette dernière a en effet rappelé : « *l’Equateur fait partie des plus gros producteurs mondiaux de bananes, ce qui veut dire que son adhésion est de nature à remettre en cause un équilibre déjà compliqué et difficile à trouver. La banane communautaire respecte toutes les normes sociales, sanitaires et environnementales européennes, ce qui n’est pas le cas de la banane produite dans l’autre partie du monde et particulièrement en Amérique latine. C’est aussi une filière qui a fait énormément d’efforts en termes de formation professionnelle, y compris pour les jeunes, et en termes d’emplois »*.  Le rapporteur a enfin demandé à la Commission européenne d'associer plus largement le Parlement européen dans la prise de décision et d’accepter davantage de transparence et de communication sur tous ces sujets. De son côté, Gabriel MATO (PPE/ Espagne), rapporteur fictif pour le PPE, a indiqué qu’il « *est évident que les producteurs de l’UE ont besoin d’une protection permanente parce que la situation du marché est critique pour eux. L’un des éléments fondamentaux c’est justement le mécanisme. Nous sommes tous d’accord aujourd’hui pour dire que cette clause a été cosmétique jusqu’à présent car malgré son existence, la Commission ne l’a jamais utilisée, et ce même si en 2013 et 2014 on a dépassé et de loin les limites pour le Pérou. Il n’y a même pas eu d’information donnée au Parlement là-dessus. Pourtant, le Pérou est passé de 51 tonnes en 2010 à 113 000 tonnes. Ce chiffre en dit long. Je pense donc que nous devrions vraiment utiliser davantage ce mécanisme. On ne peut pas laisser la Commission décider de la manière d’agir, il faut que ce soit automatique* ». Le représentant de la Commission européenne a de son côté affirmé : « *nous sommes conscients de la sensibilité du secteur banane pour certains Etats membres et pour les RUP, c’est la raison pour laquelle la Commission a négocié un mécanisme de stabilisation pour les bananes*». Ce dernier a informé les députés qu’au mois de novembre « *les seuils ont été atteints par certains pays d’Amérique centrale. La Commission européenne est en train de finaliser son analyse de la situation du marché et va scrupuleusement exécuter les obligations qui lui reviennent. Je voudrais vous rappeler que les bananes d’Amérique centrale représentent 1.9 et 1.3% de l’importation totale de bananes fraiches dans l’UE. En comparaison, les grands exportateurs comme la Colombie ou le Costa Rica sont bien en déca du seuil à 69 et 66% respectivement. La Commission va adopter cette décision et va la transmettre à cette commission le 10 décembre* ». Pour les autres questions des eurodéputés, la Commission a précisé qu’elle fournirait des réponses aux rapporteurs par écrit. Le calendrier d’adoption prévu pour ce rapport est un vote en commission INTA le 6 février 2016 suivi d’un vote en plénière le 8 mars.

**AUDITION EN COMMISSION DU COMMERCE INTERNATIONAL DU PARLEMENT SUR L’OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS POUR DES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L’AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE :** La commission du commerce international du Parlement européen a discuté mardi 1er décembre de l’ouverture de négociations pour des accords de libre-échange avec l’Australie d’une part et la Nouvelle-Zélande d’autre part. Les Ambassadeurs auprès de l’UE de l’Australie (Mark HIGGIE) et de la Nouvelle-Zélande (David TAYLOR) ainsi que le Ministre au commerce nouveau-zélandais (Tim GROSER) sont intervenus au cours de cette discussion et ont répondus aux questions des eurodéputés. Les intervenants australiens et nouveau-zélandais se sont félicités de l’annonce de l’ouverture des négociations pour un ALE avec l’Europe. La nécessité de conclure un accord avec ces partenaires a été soulignée à plusieurs reprises, notamment afin de limiter les effets négatifs que pourrait avoir sur le marché européen le récent partenariat transpacifique (TPP) auquel l’Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et les Etats-Unis sont parties. S’agissant du volet agricole, r PESONEN secrétaire général de la COPA-COGECA a soulevé que le commerce des produits agricoles avec la Nouvelle-Zélande notamment était déséquilibré en défaveur de l’Union européenne. Sean KELLY (PPE/ Irlande) a fait part de son inquiétude de voir l’agriculture une nouvelle fois utilisée comme variable d’ajustement dans le cadre de ces négociations. Plusieurs eurodéputés se sont inquiétés du calendrier et de la possibilité pour la Commission de mener à bien toutes les négociations en cours. La Commission a réaffirmé son intention de demander prochainement au Conseil un mandat pour négocier ces accords de libre-échange.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 07 AU 11 DÉCEMBRE 2015**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PARLEMENT EUROPEEN** | **COMMISSION EUROPEENNE** | **CONSEIL DE L’UE** | **MINISTÈRES FRANÇAIS** |
| **Lundi****07/12** | **Commission de la Pêche**Échange de vues avec la Commission et la Cour des Comptes sur le rapport spécial n°11/2015 : "La Commission gère-t-elle correctement les accords de partenariat dans le domaine de la pêche ?"Présentation par la Commission sur les actes délégués et les actes d'exécution**Rapport sur la mission de la commission de la pêche qui a eu lieu du 1er au 5 novembre 2015 à l'ile de la Réunion**Rapport sur la mission de la commission de la pêche qui a eu lieu du 12 au 14 novembre 2015 à Malte, pour la 24ème Réunion ordinaire de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l’Atlantique (ICCAT) | **DG MARE :**Conférence sur la planification de l’espace maritime et l’environnement marin :*Encourager un partage d’expériences en matière de planification de l’espace maritime, avec des représentants d’industries maritimes, des autorités nationales et des ONG.**Faire le point sur les attentes et exigences des parties prenantes.* |  |  |
| **Mardi****08/12** |  |  |  | **Commission DOM du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMEM)** |
| **Mercredi****09/12** |  |  |  |  |
| **Jeudi****10/12** | **Commission de la Pêche**Adoption du projet de rapportInnovation et diversification de la pêche côtière artisanale dans les régions dépendantes de la pêche,

|  |  |
| --- | --- |
| Ruža TOMAŠIĆ (ECR/Croatie) |  |

Règles communes en vue de l'application de la dimension externe de la PCP y compris les accords de pêche,Linnéa ENGSTRÖM (Verts/Suède)Échange de vues avec Pascal Savouret, directeur de l'Agence européenne de contrôle des pêches (AECP) |  |  |  |
| **Vendredi****11/12** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |